

# LE MANIFESTE D'AGLAE

version 01, édité en  
Mars 1999.



## **1-HOMOS & CITOYENNETE, jeunesse et famille:**

La question homosexuelle est au coeur de la citoyenneté, de tous les débats sur l'intégration, au même titre, par exemple, que les questions des sans-papiers ou celle des étrangers en France.

A bien des égards, les homosexuel,le,s sont aussi des "sans". Sans reconnaissance sociale, sans protection sociale de leurs couples, sans aucune mention dans les manuels scolaires et encore moins dans les programmes d'enseignements tous niveaux confondus, ni même vraiment dans les recherches universitaires. L'Etat ignore souvent leurs problèmes spécifiques. De ce fait, les "homos" ont décidé de se prendre en charge (lutte et prévention contre le Sida, création de centres gais et lesbiens, nouvel essor associatif...) et ont montré par là-même qu'ils savaient développer une alternative aux réseaux commerciaux, qu'ils n'étaient pas réductibles à leur sexualité, mais qu'ils savaient aimer et penser aussi... Bref, ils ont su prouver si besoin était qu'ils étaient des citoyens et des hommes comme les autres. Dans cet espace de réflexion et de militantisme, nous, enseignant,e,s homosexuel,le,s, tentons de réinventer les manuels et programmes scolaires en y incluant à bon escient les questions homosexuelles.. Nous comptons donc désormais dans nos rangs des pédagogues homosexuels, des homo-chercheurs en sciences de l'éducation qui conçoivent des leçons ou des stratégies éducatives de la maternelle à l'université, en réponse aux évolutions actuelles de la société et à certains préjugés rétrogrades.

La société française a beaucoup évolué en matière de moeurs. Des lois garantissant davantage de libertés ont été votées, les mentalités ont quelque peu changé, les normes sociales continuent de se transformer. Nous avons vu ainsi promulguer des lois sur la contraception, sur l'avortement, puis contre la pénalisation et la discrimination de l'homosexualité. Simultanément, une nouvelle liberté sexuelle s'est affichée, la publicité a commencé à déshabiller après les femmes, les corps des hommes, la masculinité s'est quelque peu féminisée, le droit des femmes a progressé. Toutefois, on peut s'étonner qu'aucune mesure d'envergure n'apparaisse au regard des recommandations européennes initiées par Claudia Roth au Parlement européen. De même la dernière mobilisation d'une ampleur exceptionnelle qui vit 300 000 homosexuel,le,s défiler à Paris le 28 Juin 1997 revendiquait une citoyenneté à part entière dans le cadre de l'"Euro Lesbian et Gay Pride". Les banderoles de la gay pride demandait toujours aussi invariablement le droit d'union civile pour les couples de gais et de lesbiennes. "Nous nous aimons, nous voulons le Pacs".

Ce fameux Pacs est un vrai pacte de paix entre les "homos" et une société toute entière qui les méprise, les isole, les montre du doigt, les discrimine ou s'en moque gratuitement sans vraiment mal y penser, dira t-on. C'est un pacte contre l'exclusion d'environ six millions de personnes qui ne peuvent réellement "vivre debout", et ne peuvent demeurer davantage des citoyens de seconde zone. La population homosexuelle doit pouvoir vivre sans gloire, ni honte. L'homosexualité n'est plus considérée comme une maladie, une tare génétique (enfin presque!), ou une erreur de parcours. L'homosexualité n'est plus, non plus, à expliquer parce qu'elle est! Parce les couples homos sont! Parce les gais et les lesbiennes sont!

Le processus législatif entamé depuis 1980, accompagnant ce que l'on désigna comme la "sortie du placard" (en anglais "coming out") d'un certain nombre d'homosexuels n'a pas abouti cependant à son terme;c'est-à-dire à une égalité de traitement entre citoyens quelles que soient leurs orientations sexuelles et choix de mode de vie, le droit pour le couple homosexuel à bénéficier des mêmes avantages et devoirs que le couple hétérosexuel. Des promesses ont été toutefois réitérées concernant l'adoption au Parlement d'un Contrat d'Union Civile et

Social., rebaptisé PACS (Pacte de solidarité sociale) Mais de grandes institutions comme la MGEN préfèrent attendre que le Pacs soit voté avant de s'engager dans une politique d'égalité de traitement entre couples homos et couples hétéros, quelle que soit leur situation légale de concubinage (union libre, ou pacsé) . Les discussions au Parlement perdurent. Nous espérons que le projet de loi ne s'enlisera pas, et ne sera pas remis aux calendes grecques.

Nous- enseignant,e,s homosexuel,le,s - disons au gouvernement de notre République: "passe ton Pacs d'abord!". Car il est temps que ce flagrant déni de droit, déni de reconnaissance sociale, mais aussi déni de mémoire collective, déni de créativité, qui sont somme toute des dénis d'existence, cessent. La liberté d'aimer qui l'on veut, dans le respect des lois en vigueur doit s'inscrire dans les principes de notre république. Nul aujourd'hui n'admet sérieusement le racisme en France. Nul ne devrait , demain, admettre l'homophobie et le sexisme, déclaré ou rampant.

Ces trentes dernières années, trente glorieuses de militantisme gay et lesbien aboutiront-elles à ce symbole fort de reconnaissance sociale qu'est le contract d'union sociale rebaptisé PACS (Pacte civil de Solidarité), l'union légale des couples homosexuels.

Toutefois, l'homosexualité sera toujours et encore sujette à discrimination, en but aux propos et actes homophobes qui sont de véritables violences pour la personne homosexuelle. Aucune loi ne protège la population contre les injures de type discriminatoire, aucune campagne de pédagogie collective n'est entreprise pour lutter contre l'homophobie, aucun groupe officiel de réflexion n'est constitué. Aucune législation contre l'homophobie n'est envisagée, à l'instar de celle préparée par Yvette Roudy en 1985 sur le sexisme.

Devant les formes d'intolérance et d'exclusion et de stigmatisation que subissent les homosexuels, la société, garante de l'application de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée le 10 décembre 1948, doit à la fois protéger les homosexuels, prévenir l'homophobie, punir les agressions mais aussi éduquer le public jeune et adulte au respect de la différence d'identité sexuée et d'orientation sexuelle.

La République doit permettre à chacun des citoyens et citoyennes de s'épanouir pleinement quelle que soit son orientation amoureuse.

L'Etat, de par ses prérogatives institutionnelles se doit de protéger et d'aider les individus, notamment les plus jeunes, à s'autoriser à se vivre pleinement dans leur orientation amoureuse. C'est la liberté de chacun à être ou devenir soi-même dans la cadre des valeurs universelles affichées par le triptyque national : Liberté, égalité, fraternité. La République doit donc permettre à chacun de ses concitoyens de vivre ensemble sur un territoire commun avec toutes leurs différences, dans un profond respect de toutes leurs diversités...

Les homosexuels interpellent aujourd'hui la société dans son ensemble quant au respect des droits fondamentaux de chaque individu, et à l'égalité de dignité, de traitement et de reconnaissance sociale tels qu'ils sont stipulés dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme. Ils refusent un déni d'existence dans la législation, la vie quotidienne, mais aussi dans l'enseignement au travers des programmes et manuels scolaires.

Ce déni d'existence est entretenu par un profond tabou. Il accroît l'isolement des individus homosexuels, contrarie la communication interindividuelle, fragilise la personnalité, freine toute intégration sociale des homosexuels, nie leurs histoires personnelles et leurs vécus.

La liberté d'expression des homos dans l'entreprise, dans la vie publique, et ce qui nous préoccupe, l'école, est quasiment nulle. Les homosexuels sont donc réduits au silence, à

l'invisibilité, à la censure personnelle ou dans le meilleur des cas à des enclos de tolérance qui rappelle les ghettos d'autrefois. Ils vivent dans une perpétuelle censure qui engendre de l'auto-censure. Qui plus est la méconnaissance du grand public favorise des attitudes de rejets, des formes d'exclusion qui s'exercent dans diverses situations: logement, emploi, emprunts bancaires.. Ces discriminations amènent beaucoup d'homos à se vivre dans la double existence, à plonger dans une schizophrénie effarante, le mensonge, les omissions, les cachotteries. Ce qui oblige en permanence de contrôler gestes et paroles.

Notre principe républicain d'intégration, ignore cependant diverses situations propres aux réalités actuelles de l'homosexualité. L'homoparentalité, le suicide des adolescent,e,s gais et lesbiennes, le désarroi des parents d'homosexuel,le,s devant faire avec l'aveu qu'un jour leur fils ou fille leur fit, sans aucune préparation ni pour les uns ou les autres à ce genre de situations possibles, demeurent les sujets tabous que notre société contribue à occulter. Nul se préoccupe non plus du voisinage harmonieux entre hétéros et homosexuels. Le système scolaire se dérobe devant toutes les questions suivantes. L'association des parents et futurs parents homosexuel,le,s (APGL), le MAG (Jeunes gais et lesbiennes) , l'association Contact des parents d'homosexuel,le,s tentent avec d'autres structures relais de porter le débat sur la place publique, d'apporter des réponses aux situations difficiles, et de développer des initiatives utiles avec le peu de soutien humain et financier dont on peut se douter. Le débat citoyen ici posé est souvent escamoté.

L'homoparentalité est déjà une réalité sociale quotidienne. C'est deux papas qui s'apprêtent à conduire leur enfant à l'école dans la métropole lyonnaise. C'est deux mamans qui élèvent leur fille dans un petit village de l'Ardèche. C'est une maman divorcée qui a la garde de sa fille, et qui refait sa vie avec une femme. C'est un homosexuel que le désir de paternité a conduit à concevoir un enfant avec une amie lesbienne. Selon un sondage réalisé en 1997 par l'Institut BSP, 11% des lesbiennes et 7% des gays ont déjà des enfants. L'homoparentalité, depuis quelques années, devient plus visible et militante, grâce à l'APGL fondée en 1986. Le monde homosexuel n'est pas un monde sans enfants. Nous (homos et hétéros) ne pouvons plus le concevoir autrement; le désir de maternité et de paternité chez l'homosexuel,le existe. Il est respectable et attend respect et protection de la part des pouvoirs publics. Sujet de désaccord ou sujet de réflexion, la parentalité homosexuelle a exploré d'autres voies pour devenir parent, devant la difficulté administrative d'adoption, avec la procréation médicalement assistée. Depuis la loi de bioéthique de 1994, elle est réservée aux couples mariés et aux concubins stables. Chez nos voisins belges, hollandais et anglais, elle est autorisée aux célibataires. Certaines lesbiennes font le voyage. Un adhérent de l'APGL expliquait dans un hebdomadaire: "la loi ne peut rien contre le désir d'avoir un enfant. La réalité a déjà dépassé le droit" Force est de constater que le visage des familles française a changé. Nous les savions recomposées, monoparentales et maintenant nous les connaissons aussi homoparentales. Il nous appartient en tant qu'enseignant,e,s homosexuel,le,s d'intégrer dans nos enseignements cette réalité, de la défendre auprès de tous nos collègues et de l'institution scolaire (ministère, rectorat, syndicat, parents d'élèves...) afin que les enfants, les jeunes gens issus de ces familles trouvent leur place, existent en tant que fils/ fille d'homosexuel,le,s sans honte, ni fierté; sans discrimination aucune, et surtout qu'ils soient respectés... parce que l'homosexualité devient un fait social à évoquer dans les programmes scolaires. Les enfants des familles homoparentales présentent souvent une sensibilité au stress plus élevée que la moyenne. Il est clair que ces enfants doivent vivre avec un environnement largement homophobe et avec l'homosexualité de leurs parents en bien des domaines discriminée. Ils sont porteurs d'un secret avec lequel il peut être difficile de vivre dès l'âge de six ans. Ils doivent se montrer vigilant, taire certaines choses, sinon il s' devront en subir des conséquences qui pourraient se révéler dramatiques comme se voir insulter et ses parents insultés par les autres enfants en

cours de récréation.. Les petites filles et petits garçons issus de familles homosexuelles possèdent une plus grande tolérance et ouverture d'esprit. Leur isolement est très important, au point qu'ils se croient être les seuls enfants de gays.

Beaucoup de parents sont eux-mêmes isolés parce qu'homosexuel,le,s et parents à la fois. Ce qui les coupe parfois d'une "homosocialité" même s'ils s'assument bien dans leur sexualité. La parentalité gay interroge et exclut dans tous les rangs. Ce qui ne facilite pas une vie familiale harmonieuse.

Un travail scolaire en éducation civique incluant la discrimination homosexuelle à même niveau que les autres discriminations raciales et sociales seraient d'un effet salvateur pour ces enfants qui doivent dépenser une grande énergie de sauvegarde de leurs propres intérêts, imaginer des stratégies de défense.

Nous savons que les préjugés quels qu'ils soient doivent se combattre jeune. On peut supposer que les programmes initiés aux Etats-Unis présentant les nouvelles réalités familiales de cette fin de siècle avec des albums de coloriage adéquat dès la maternelle, des albums d'histoires, apprennent aux enfants d'homosexuels qu'ils ne sont pas seuls ainsi et à leurs camarades de classe qu'ils méritent autant de respect, leurs parents aussi. Introduire un discours emprunt de tact dès la primaire,c'est répondre aux besoins de ces enfants qui existent dans certaines de nos classes sans que les institutrices et instituteurs n'y pensent. Nous ne saurions- nous autre-enseignant,e,s homosexuel,le,s porter un jugement moral ou philosophique sur le désir de gays de faire des enfants avec des lesbiennes, nous sommes avant tout des pédagogues soucieux du bien-être des enfants quel que soit leur contexte familial.

Concernant les jeunes homosexuels, nous regrettons que les vieux poncifs populaires, les anciens préjugés qui courent dans toutes les couches de la population n'évoluent toujours peu. Les jeunes homosexuels en construction sont toujours privés de précieux référents culturels concernant l'homosexualité. Rien ne valorise leur orientation amoureuse. Il n'existe pas d'approches scolaires de romans, d'oeuvres poétiques, de documents culturels valorisants sur lesquels ils pourraient s'appuyer. La littérature traditionnelle a souvent présenté une homosexualité dite noire qui n'a rien à voir avec les situations amoureuses actuelles, des romans étudiés en classe présentent des personnages homosexuels fort peu recommandables.

Rare sont les intrigues romanesques qui évoquent avec bonheur les amours entre garçons et entre filles. Bien sûr, aucune réflexion, aucune recherche, aucune savoir présentant l'homosexualité dans d'autres perspectives heureuses sont entreprises et exposés en classe. Seuls quelques films britanniques commencent à présenter une homosexualité moins terrifiante pour la jeunesse. Faut-il que l'homosexualité demeure éternellement un danger, une menace, un triste avenir, une honte, une existence forcément inaboutie? Faut-il que l'homosexualité masculine et féminine se cantonne à ce "douloureux problème"? Faut-il que l'homosexualité ne puisse jamais se vivre avec bonheur? Quelles responsabilités adultes avons-nous devant ces dépressions, ces comportements sexuels à risques, ces échecs scolaires, cette dépréciation de soi, et dans certains cas lorsque le jeune est banni, à dix-huit ans, du domicile familial et a recourt à la prostitution pour subsister?

Que font les éducateurs de notre république? Il y a urgence pédagogique pour intégrer à bon escient les questions relatives à l'homosexualité et bisexualité dans les programmes et manuels scolaires dès le collège.

L'appartion du sexuel, du désir est de plus en plus précose. Les jeunes homosexuels se révèlent (coming-out) de plus en plus tôt dans un milieu scolaire et familial où tout est fait

comme si cette éventualité ne se posait jamais. Rien ne facilite l'épanouissement du jeune homme, de la jeune fille, de l'adolescent(e) qui se découvre une attirance pour les individus de même sexe. Rien n'aide cette jeunesse

homosexuelle à s'accepter pleinement. Le jeune homosexuel n'existe pas, aucune place ne lui est faite dans les établissements scolaires: nulle mention dans les programmes et manuels scolaires, nulle parole d'enseignant,e sur ce sujet là. Si la société a globalement évolué vers davantage de permissivité vis-à-vis de l'homosexualité, elle demeure un tabou à l'école. En parler à l'école sera toujours taxé de prosélytisme. Pris individuellement, l'adolescent,e qui se découvre en 1999 gay, lesbienne ou bisexuel,le peut souffrir d'un environnement familial, scolaire et social largement hétérosexiste, homomoqueur, voire homophobe. La honte, le dégoût de soi, la culpabilité sont fréquemment les conséquences d'un modèle positif d'homosexualité et bisexualité manquant, ignoré par les réseaux d'informations scolaires et sociales. L'adolescent,e cachera par crainte du rejet ses profonds sentiments. Il commencera à vivre, ce qui fait l'un des pivot essentiel de sa personnalité, dans le secret, la totale dissimulation, mais aussi parfois l'isolement, le désert affectif, voire la dépression, ou pire la tentative de suicide. Le peu d'estime de soi pourra s'avérer ainsi très destructeur: imperméabilité aux messages de prévention sida, dévalorisation personnelle, échec scolaire. Les jeunes homosexuels sont ainsi placés dans des situations d'extrêmes fragilisations et leur familles peuvent plonger dans de profonds désarroi.

Les parents de jeunes homosexuels déplorent ne pas avoir été préparé par l'institution scolaire à de telles éventualités. Les parents de jeunes homosexuel,le,s relèvent que l'homosexualité est rarement envisagée dans les traditions culturelles et éducatives dans la famille et naturellement hors la famille. Lieu d'éducation par excellence, il est des valeurs où la famille joue un rôle plus prégnant,conditionne davantage l'enfant. Les familles sont parfois les foyers de préjugés, d'idées toutes faites et de tabous transmis par des origines culturelles ou sociales, des croyances qui nient l'homosexualité. Rares sont les parents qui se préparent à ce que leur enfant oriente ses sentiments affectifs vers l'homosexualité. Nul n' imagine un instant que l'enfant qu'il a mis au monde puisse devenir homosexuel. Les parents sont alors démunis pour affronter la réalité affective de leur enfant qu'ils aiment, leurs propres préjugés et leur méconnaissance. Nous pensons qu'il est nécessaire que les travailleurs sociaux , les éducateurs, et toutes les structures d'accueil de l'enfance les informent, les écoutent, et les soutiennent. Parallèlement, les enseignants , évoquant dans leurs cours l'homosexualité,là où nous ne devons plus faire l'impasse, permettraient de briser le silence général et ouvrir une brèche dans le tabou.

Inscrire l'homosexualité dans les manuels scolaires, en parler dans des chapitres oubliés serait un moyen essentiel pour faire évoluer des familles

en particulier, et la collectivité nationale en général; parce que les manuels scolaires circulent dans les familles et remplissent les bibliothèques. Ici interviennent nos projets d'éducation, non pas à l'homosexualité, mais à davantage d'ouverture pour l'individu homo, la famille homo, le professionnel homo, le politique homo...

Rendre lisible, visible, possible l'homosexualité dans les programmes et manuels scolaires: réinventer une éducation aux sexualités et à l'affectif , revisiter l'éducation à la citoyenneté, ne plus occulter le fait homosexuel dans les cours d'enseignements généraux en littérature, langue, arts, histoire... étudier en classe les discriminations, lever le voile opaque qui couvre l'homosexualité dans les oeuvres classiques et modernes... mais aussi développer avec les médias une pédagogie collective... sont les pierres angulaires sur lesquelles fonder une

nouvelle société sans hétérosexisme flagrant, où l'homosexualité et la bisexualité seraient complètement banale, où les amours seraient finalement "sans étiquettes"...

Les parents de l'association Contact qui sont nos premiers interlocuteurs comme parents d'élèves homosexuel,le,s souhaitent que leurs enfants vivant l'amour autrement soient heureux! Que la révélation de l'homosexualité d'un enfant dans les familles ne leur enlève en rien la place qu'ils ont dans leur foyer, qu'ils demeurent l'enfant de leur parent , car leur orientation sexuelle n'enlève rien à leur personnalité. Que l'écoute, le dialogue, et l'absence de jugement fondent le meilleur comportement devant l'enfant homosexuel qui aura nécessairement besoin d'une aide familiale pour mieux s'assumer tel qu'il est.

Les parents d'homosexuels affirment aussi que des familles diverses donnent une grande diversité du fait homosexuel. Il y a des homosexualités. Il n'y a pas de stéréotypes qui tiennent. Il y a des vécus différents marqués par toute une gamme de nuances comportementales, sentimentales ou dans les pratiques sexuelles. Il est clair que les familles manquent d'informations.

Et l'école peut être vecteur d'information sur la réalité des vécus des gais et lesbiennes

## **2-HOMOS ET ENSEIGNANT,E,S**

L'homosexualité en milieu professionnel n'est jamais une mince affaire, plus encore en milieu scolaire. L'enseignant homosexuel renonce généralement à la parole ou plutôt à sa parole faite de sa spécificité, de son affectivité, de sa subjectivité, de sa personnalité construite par cet attachement amoureux pour les personnes de même sexe. L'enseignant homosexuel préfère se taire, étouffer ses ressentiments, baisser leurs yeux, voire raser les murs en ruminant un tas de pensées contradictoires. Il bannit certains noms et tous les pronoms bien trop personnels. Le silence des enseignants homosexuels tient d'abord à la fonction. Ils s'adressent à des enfants. Plus prégnant qu' ailleurs, les amalgames fâcheux entre homosexualité et pédophilie, la crainte des réactions des parents, des collègues et de la hiérarchie font que l'enseignant homosexuel oublie qu'il est aussi de nos jours un éducateur. Certes, l'enseignant incarne la norme; une norme à laquelle -selon les critères de quelques bien-pensant- les enseignants homosexuels ne participent pas.

L'enseignant participe à la formation de l'enfant pour l'intégrer à la société, donc à un ensemble de normes et valeurs sociales communément partagées.

Nous autres, enseignants (quelle que soit notre orientation sexuelle) sommes des agents de socialisation de la jeunesse. Nous véhiculons les normes d'une époque. Or, force est de constater que l'homosexualité et la bisexualité ne participent pas de ces normes actuelles. Parfois, la société d'un pays n'étant guère bienveillante à l'égard des "homos", l'homosexualité devient une anormalité. On se souvient des remous provoqués en 1978 par les propos de la chanteuse américaine Anita Bryant qui avait vitupéré contre les homosexuels et repris les propos du sénateur américain J.Briggs d'un référendum pour inscrire dans la loi de l'Etat de Floride l'exclusion immédiate de tout enseignant se déclarant homosexuel. Les enseignants masculins homosexuels sont souvent victimes des stéréotypes sociaux, des clichés dévalorisants, de rumeurs infâmes. Il converge vers eux nombre de fantasmes sociaux, d'idées toutes faites, de préjugés. Ils intriguent les collègues et les parents d'élèves. Outre l'amalgame entre pédophilie et homosexualité, l'enseignant homosexuel paraît susceptible d'influencer

l'élève, de lui présenter une image par trop favorable qui le détourne du "droit chemin". On imagine l'enseignant homosexuel "visibilisé" comme un dangereux objet de promotion d'une pratique sexuelle qui demeure encore honteuse dans de nombreuses familles. La fréquentation sociale d'homosexuels ne joue en rien dans l'orientation sexuelle à venir. Les pratiques homosexuelles ne sauraient s'aborder sous la contrainte. S'il est des individus curieux, seuls les réel,le,s homo-sexuel,le,s poursuivront une sexualité avec des personnes de même sexe. Il s'agit d'une question de désir et d'homo-érotisme qui relève davantage d'un développement personnel affectif. Des histoires de vie nous apprenent que souvent l'attraction pour des personnes de même sexe apparaît avant l'âge de sept ans, sans que l'enfant n'y mette un nom ou en prenne davantage conscience. Ces mêmes témoignages nous confient aussi que les idées de détournement ne tiennent pas. Si le jeune adulte se tourne vers des semblables plus âgés, l'explication serait vraisemblablement à rechercher dans le besoin de retrouver un parent absent dans un contexte de développement affectif se poursuivant. Cela valant quelle que soit la sexualité. Le rapport pédagogique est un rapport tout à fait particulier qui est fondé sur ce que les psychanalystes appellent un rapport de transfert. On peut schématiquement dire qu'un élève apprend s'il aime son professeur, s'il l'admire et s'il considère que le professeur a une autorité. L'autorité de celui qui sait. Le ressort de l'éducation repose sur la relation. L'enseignant homosexuel enseigne avec ce qu'il est, c'est-à-dire avec son orientation homo-amoureuse qui est une composante de son individualité parmi d'autres. Elle influence l'interrelation, la relation pédagogique. La psychanalyse nous apprend qu'être enseigné est frustrant, que l'enseigné subi une violence. Il n'y a pas d'emblée une pulsion d'apprentissage. L'envie de savoir naît dans la relation pédagogique, dans la relation avec l'éducateur. Elle s'étaye sur une relation d'admiration, un ressort d'ordre affectif. Nous savons que le petit enfant apprend aussi à marcher parce qu'il aime ses parents et qu'il souhaite leur faire plaisir. Le professeur a besoin de cet espèce d'amour de la part de l'élève pour enseigner. On peut penser qu'il aura beau faire un cours de maths ou d'histoire très brillant, la plupart des enfants n'assimileront pas les connaissances s'il ne s'est pas établi entre l'élève et le professeur un rapport de l'ordre de la séduction. Naturellement ce sentiment doit être encadré afin d'éviter toute dérive. Il faut des interdits et des limites bien définies, que chaque professeur en ait conscience. Or dans la formation aucune réflexion n'est tenue sur le ressort affectif de l'acte d'enseigner, les bornes à tenir. Nous souhaiterions que cette dimension étayée par un savoir d'ordre psychanalytique se développe dans toutes les formations initiales et continue des enseignants; qu'ils soient informés, qu'ils y réfléchissent à partir de leur propre pratique enseignante, que cette formation ait un caractère obligatoire afin de mieux respecter en général les élèves et éviter des comportements adultes déviant de la fonction d'éducateur, des abus sexuels indignes. La pédophilie est une agression sexuelle qui viole l'enfant et la loi. Elle est une attraction sexuelle pour les enfants pré-pubères.

Nous autres, enseignant,e,s homosexuel,le,s - condamnons sévèrement d'éventuels collègues qui profiteraient d'une situation d'enseignement, supérieure à celle de l'élève pour l'abuser. S'il faut prévenir ces malheureuses agressions, il ne s'agit pour autant de désigner les enseignants homosexuels comme des pédophiles-agresseurs sexuels en puissance. Nous condamnons toute affirmation publique du genre: "homosexuel aujourd'hui, demain pédophile". Les enseignants homosexuels sont des professionnels de la pédagogie et d'un savoir et de savoir-faire à transmettre aux élèves dont les vocations et la responsabilité professionnelle sont égales à celles des enseignants hétérosexuels.

Leur orientation amoureuse pour des personnes de même sexe n'interfère dans leur métier. Les chiffres, certes toujours trop fort, présentent que les enseignants agresseurs sexuels d'enfants et d'orientation homosexuelle sont peu nombreux. Il semble que les hommes violés par un autre homme plus âgé ont tendance à reproduire cette forme particulière d'abus. Cela

revêt alors une fonction d'exorcisme, une conjuration du malheur vécu antérieurement, puis finalement comme un élément de compensation. Cela vaut aussi pour les violences sexuelles exercées contre les femmes. Notre expérience associative nous amène à penser que les enseignants homosexuels sont souvent plus interpellés par les notions d'éducation sexuelle et de protection de l'enfance. Ils souhaitent que les enfants soient les premiers à se protéger de leurs éventuels agresseurs de leurs éventuels agresseurs grâce à des méthodes éducatives adaptées. Nous affirmons qu'une éducation au corps dès la maternelle est le moyen le plus sûr pour protéger la jeunesse de toutes agressions. Nous nous réjouissons que la loi du silence soit enfin rompue pourvu que cela débouche sur de nouvelles perspectives éducatives dans le domaine des violences sexuelles. C'est un aspect fondamental pour le respect des valeurs dans notre société qui doit aussi dénoncer à l'avenir les gestes et pratiques incestueuses toujours passées sous le silence et l'enfermement familial et qui souligne un dysfonctionnement de la cellule familiale en péril.

Les discours sur les fantasmes de promotion et prophylaxie de l'homosexualité nous paraissent fort peu sérieux et relever de l'intoxication ou d'une homophobie très malsaine pour mieux maintenir dans le silence ce "douloureux problème". Nous condamnons dans cet esprit la clause 28 votée en Grande-Bretagne qui interdit toute discussion ou approche de l'homosexualité dans les établissements scolaires afin d'éviter tout prosélytisme homosexuel..

Les enseignantes lesbiennes sont généralement moins stigmatisés que leurs homologues masculins. Leur invisibilisation sociale est aussi valide dans les établissements scolaires. L'école n'échappe pas à tous les mépris et préjugés de la société en général. Nous savons même, par exemple, que des enseignantes lesbiennes allemandes exerçant en Bade-Wurtemberg s'étant déclarées lesbiennes déplorent que la plupart de leurs collègues font comme si de rien n'était. Elles demeurent toujours invisibles. Leur réelle identité est toujours niée malgré leur "sortie du placard"...

Le vécu des éducateurs, éducatrices spécialisé,e,s n'est guère enviable. Plusieurs témoignages, qui nous sont parvenus, ont signalé leur invisibilité, la difficulté d'une parole particulière et libératrice lors de concertation; où ils peuvent assister, par exemple, à la séparation, par décision de l'équipe de médecins et psychologues, de couples de jeunes handicapés de même sexe.

Pour conclure, provisoirement ce chapitre, nous souscrivons pleinement aux propos de Liliane Sher, enseignante et chercheur à Amsterdam, pour laquelle: "Les enseignants homosexuels pourraient intervenir comme agents libérateurs mais aussi critiques dans le sens scientifique du terme en remettant en cause les idées reçues". Mais, il leur faudra, auparavant, le temps, les moyens, les facilités d'une émancipation personnelle. Cela passera nécessairement par une opinion publique plus favorable aux homosexuel,le,s , dont les unions seraient légalisées. L'adoption du PACS , ainsi que l'extension des lois Gayssot sur les condamnations pénales des incitations à la haine raciale étendue à la haine homophobe serait pour eux un signal fort, et mobilisateur d'une nouvelle énergie pour inventer de nouveaux outils éducatifs qui pourraient aussi s'appuyer sur ce qui fait loi, telle une assise fondamentale.

### **3-HOMOS ET EDUCATION:**

Les missions attribuées à l'école nous amènent à revendiquer une inscription de l'homosexualité dans les programmes scolaires et les manuels scolaires, là, où cela est incontournable pour comprendre une oeuvre, observer en quoi l'homosexualité d'un auteur influence son ouvrage, répondre à un souci de vérité historique, éviter le silence contre une

discrimination sociale et participer à l'épanouissement et au développement harmonieux des jeunes. Faire entrer l'homosexualité à l'école, c'est instruire le public jeune mais aussi influencer les parents (les manuels scolaires circulent dans les familles et sont feuilletés par d'autres personnes que les élèves) , corriger les visions d'une homosexualité seulement relayée par les médias de masse avec voyeurisme, sensationnalisme, et désinformation... Trop de clichés, de stéréotypes circulent pour le grand malheur des jeunes en éventuel devenir homosexuel.

L'école doit être une chance, un levier pour le meilleur développement des femmes et des hommes comme de la société entière. Elle est l'endroit où une décision politique peut être prise pour faire évoluer les mentalités, casser l'obscurantisme des préjugés, défaire la méconnaissance qui heurte le développement des jeunes homosexuels et aussi des homosexuels adultes confrontés à des discriminations ou violences dégradantes.

C'est aider les personnes hétérosexuelles à mieux respecter les différences individuelles, voire même d'y trouver richesse humaine.

L'école a pour mission première de former l'individu, lui donner les outils de compréhension et d'adaptation au monde, de développer ses aptitudes intellectuelles, artistiques et sportives, d'acquérir une culture générale, et lui permettre d'exercer sa citoyenneté républicaine. L'enseignement vise donc une intégration professionnelle, sociale et citoyenne dans un monde fait de multiplicités. Ainsi, exige t-il que soit pris en compte toutes les composantes de la réalité de la personne, les diversités de sensibilité, d'affectivité et de sexualité, qui sont autant de diversités sociales.

Lutter contre l'homophobie et le sexisme doit être une des finalités de l'école, parmi d'autres. Le fondement de l'institution scolaire étant le pari permanent d'éducabilité.

Parions que l'école participe avec succès dans la lutte contre l'homophobie et le sexisme, et parvienne à faire évoluer les esprits.

Rien n'est jamais joué. Tout individu est en formation sa vie durant.

En ne se taisant plus, l'enseignant homosexuel travaille à rendre moins discriminante la société de demain.

En étant déjà simplement soi-même, sans ostentation, il peut transformer une vision négative de l'homosexuel en une réalité bien plus favorable. Il peut s'adresser à des jeunes qui seront homosexuels ou qui ont des parents homosexuels susceptibles d'accueillir très favorablement des modèles positifs dans lesquels s'identifier... Qui d'autres que des enseignants seraient de bons repères moraux ? Qui d'autres pourraient déconstruire les préjugés et les idées reçues dans une démarche critique et scientifique? Qui d'autres pourraient libérer les élèves et les parents concernés des préjugés? Qui pourrait faire évoluer les mentalités depuis les enfants jusqu'aux familles? Sinon les enseignant,e,s ( et quelle que soit leur sexualité!).

Mais c'est vraisemblablement ici que la bât blesse. Il n'est pas aisé de transgresser ce qui demeure de l'ordre du tabou, ni transgresser même au nom de sa dignité personnelle ce qui participe à une fonction sociale incarnant la norme, tant le regard critique dans la pratique enseignante, fait défaut. Il faut pouvoir s'"autoriser" à cette transgression. L'enseignant se doit d'aider les enfants à s'adapter à la société en constante évolution économique, scientifique, artistique et même éthique; à devenir des citoyens éclairés pour lesquels il n'y aurait pas de progrès que le dos tourné aux croyances (cf. Gaston Bachelard).

Nous savons que l'éducation vise à l'émergence de sujets autonomes. Il est vrai qu'aux termes "maître, élèves, instruction, programmes, et instructions officielles" dominants jusqu'aux années 1960 se sont ajoutés dans les années 1970/80 ceux d' "enseignant, formateur, éducation, enseignement". L'école est devenue un lieu de transmission des savoirs et une instance de socialisation essentielle. Les programmes officiels actuels précisent que l'école doit participer à la formation de la personnalité, à la construction d'une culture, à la formation du citoyen responsable qui agit dans les affaires de la cité, et sait prendre sa destinée en main.

Aborder l'homosexualité à l'école, au collège, et au lycée ( de manière adaptée), c'est offrir la possibilité de se construire en tant qu'individu à qui est ou sera un jeune homosexuel,le ou bisexuel,le avec des informations utiles, des modèles identificatoires positifs, un homo-épanouissement possible.

C'est leur permettre de se réaliser pleinement, de s'épanouir sans subir d'ostracisme ou se dérober à soi-même ou aux autres.

C'est aussi leur donner la possibilité à des enseignants homosexuels d'être pleinement eux-mêmes sans ostentation, ni censure. C'est permettre aux jeunes homosexuels ou bisexuels de s'intégrer pleinement dans le tissu social. Aborder l'homosexualité à l'école, c'est apprendre aux jeunes hétérosexuel,le,s le respect des gays et lesbiennes, les aider à vivre, cotoyer, travailler avec les homosexuels sans préjugés, ni malaises...

Et une société moins homo-conflictuelle, homo-malveillante, homo-moqueuse... C'est finalement plus de liberté, plus d'égalité, et de liberté réalisées et moins d'échec scolaire ou d'isolement, de dépréciation de soi, voire de dépression pour les jeunes homosexuels...

L'école est un lieu de transmission de savoirs normés, de compétences normées, de comportements normés qui admettent de rares exceptions. L'école a tendance à définir, mesurer, engrammer, encoder dans des jugements moyens et normés en relation avec le projet sociétal de l'état et des mentalités.

Toutefois, l'école se proclame comme endroit fondamental d'autonomisation et d'accomplissement du sujet apprenant. Un paradoxe fondamental écartèle l'institution scolaire entre une certaine volonté de normalisation, d'enrôlement social, d'acculturation des plus jeunes par les anciens selon la loi sociétale, une adaptation de ce qui existe déjà, une mise en conformité; et le désir de construire une jeunesse responsable, autonome, créative, garante des libertés.. Les jeunes homosexuels pâtissent de cette ambiguïté.

L'école ne reconnaît guère les mouvements périphériques qui n'appartiennent à la norme, et ne sont pleinement validés par l'opinion publique et la représentation nationale. Les homosexuels n'ont pas d'espace de parole, de lieu de mémoire consacré à l'histoire et à la culture des homosexualités, de mentions quelconques dans les programmes scolaires. L'homosexualité est un non-dit, une invisibilité, un mirage... Un déni. Pourtant les organisations humanitaires affirment aujourd'hui qu'aucune discrimination ne peut être admise en raison de l'orientation sexuelle des individus. L'homosexualité à l'école, un pari d'éducabilité...

Aglaé n'entend pas enseigner l'homosexualité à l'école mais faire aborder l'homosexualité dans les programmes scolaires et les manuels scolaires, là où elle est passée sous silence, au seul titre du tabou social. Aglaé souhaite que les "chapitres oubliés" volontairement occultés apparaissent dans les enseignements des matières concernées; qu'il s'agisse de l'histoire, de l'éducation civique, des cours de biologie, des leçons de littérature...

L'inscription de l'homosexualité dans les manuels scolaires est d'une grande importance, ceux-ci circulent aussi dans les familles, auprès des autres frères et soeurs, cousins, et parents.

AGLAE revendique concernant les programmes scolaires, pour les élèves:

-le droit à un savoir sans exclusive, incluant toutes les connaissances occultées en littérature, histoire, culture... (car trop proches du tabou...) en relation de près ou de loin avec l'homosexualité.

-le droit à une éducation à la citoyenneté (éducation civique) intégrant toutes les composantes de la société, y compris homosexuelle; dénonçant les discriminations et stigmatisations subies par certaines populations y compris homophobes et sexistes.

-le droit à une éducation sexuelle plurielle, intégrant une éducation au corps dès la maternelle; une éducation affective plaçant à niveau égal l'hétérosexualité, l'homosexualité et la bisexualité; une éducation à la santé (prévention MST et sida, contraception).

Les objectifs finaux d'Aglaé étant ainsi de l'ordre d'une identification positive pour le/la jeune homosexuel/le, de la non-discrimination homophobe et sexiste, et de l'épanouissement affectif et amoureux. Il ne peut s'agir pour AGLAE que les connaissances manquantes fassent l'objet de sessions d'informations opérées par des intervenants extérieurs spécialisé en homosexualité, ou en information relative à l'homosexualité. On ne peut dé-stigmatiser l'homosexualité à l'école par le recours à des spécialistes aussi compétents soient-ils. On ne peut pas dé-stigmatiser une population en instituant des heures annuelles et des éducateurs spécifiques, cela ne concourt pas à une reconnaissance sociale de l'homosexualité qui se doit d'être une donnée banale, une égalité de fait entre hétéro et homo-sexualité. C'est ici aussi une question d'égalité de traitement. On ne peut intégrer ainsi dans la vie de la cité. On ne peut dé-marginaliser une problématique en en faisant une particularité reconstruite.

L'homosexualité doit être incluse dans les programmes scolaires et abordée (si cela s'entend) dans les progressions scolaires et le cadre strict des connaissances à faire acquérir aux élèves par tout enseignant, et bien naturellement quelle que soit son orientation sexuelle.

Car l'homosexualité et la bisexualité sont pleinement dans la vie, et non dans les marges ou à la périphérie sociale comme d'aucuns voudraient le laisser croire. L'homosexualité appartient déjà aux programmes et aux vécus professionnels. Quelques enseignant,e,s la mentionnent lorsqu'elle permet par exemple une meilleure compréhension d'une oeuvre littéraire, ou même ce qu'elle peut apporter à l'oeuvre. Mais le tabou social n'officialisa jamais son approche. L'homosexualité n'est pas une "matière à créer", et il n'y a pas lieu d'avoir recours à des intervenants extérieurs d'autant qu'ils ne disposeront jamais de toutes les connaissances et de tous les moyens matériels dont disposent des enseignants spécialistes dans leur matière.

Quelques expérimentations pédagogiques (des initiatives individuelles) de professeur,e,s ont été portées à notre connaissance. Tout en restant fidèle aux énoncés officiels des programmes, un travail fut entrepris en classe de collège sur les nouvelles familles incluant les familles homoparentales, en classe primaire un discours intégrant les notions d'homosexualité a commencé en classe de CE2 et CM1. Quelques professeurs de français font déjà étudier au secondaire des textes abordant de près ou de loin les réalités homosexuelles dans la littérature. Au lycée, un enseignant de sciences économiques et sociales a entrepris à l'automne 98 un cours en première sur le Pacs et les réalités homosexuelles en France en parallèle aux discussions parlementaires d'alors sur ce projet de loi. Enfin, de manière transversale, nous savons que des enseignant,e,s de primaire, secondaire, classes de BTS...

s'autorisent un discours anti-sexistes et anti-homophobes dans leurs discours et discussions avec leurs élèves ( sachant que la plupart des enseignants fondent actuellement leurs cours quel que soit le niveau sur une pratique active de la pédagogie, et la leçon dialoguée qui fait émerger les représentations des élèves, l'homosexualité pouvant surgir ... et même à des moments inattendus au tournant de travaux donnés. Mais ne parle t-on pas davantage dans les médias d'homosexualité depuis quinze ans, et vraisemblablement dans les familles ???)

Nous précisons que peuvent s'organiser des projets interdisciplinaires à partir de thématiques liées à l'homosexualité permettant à des professeurs de disciplines différentes de travailler en équipe. On peut cependant inviter des intervenants pour une aide ponctuelle en amont d'un travail déjà réalisé en classe. Les interventions de spécialistes ne devant jamais se substituer au rôle enseignant, ni les déresponsabiliser de leurs nouveaux engagements d'enseignement, nous entendons ces aides comme des collaborations, un "plus" pédagogique.

Des cours spécifiques devraient par contre s'ouvrir dans les universités afin de développer des études sur l'homosexualité (au sein de départements spécialisés), qui seraient susceptibles d'éclairer et d'étayer les démarches pédagogiques des enseignants, et d'AGLAE en particulier. Ces départements complèteraient ceux d'études féminines existants qui travaillent sur les questions de la féminité, du sexisme...

AGLAE entend développer des formations et des ateliers pédagogiques liés aux disciplines d'enseignement, et participer aux plans de formation initiale et continue.

## Les chapitres oubliés:

Voici les principales pistes pédagogiques qu'Aglaé entend développer, puis défendre et diffuser dans le cadre des chapitres oubliés , qui seront moteur d'une réelle réforme de

l'éducation en faveur de la prise en considération de l'homosexualité et de la bisexualité dans les programmes scolaires...

### A-des chapitres oubliés en éducation citoyenne

Eduquer le citoyen, ce n'est ni scruter la conscience, ni régenter la volonté mais c'est éclairer la liberté de l'apprenant afin qu'il puisse trouver lui-même sa voie. C'est lui donner les outils de raisonnement et de connaissance pour que l'élève puisse exercer sa citoyenneté. L'éducation civique ne prend jamais la forme de l'endoctrinement ou de l'exhortation, elle invite à la responsabilité. Elle est toujours une éducation à la liberté, et à l'égalité dans un esprit républicain de solidarité.Elle n'apprend pas ce qu'il faut penser, elle apprend à penser. Enseignée de manière vivante, illustrée, active, l'éducation civique emprunte des savoirs à l'enseignement d'autres disciplines, et en particulier à l'histoire. Selon les recommandations ministérielles , elle intègre tous les aspects de la vie en classe et à l'école, de la vie dans la cité, et les réalités que véhiculent les médias puissants comme la télévision. Eduquer à la citoyenneté, qui passe désormais par une éducation aux médias, est une éducation non seulement aux institutions de la République, mais aussi une éducation à la Diversité Humaine, à la Tolérance, à la non-violence, une éducation à la santé... En d'autres termes, l'éducation à la citoyenneté (nouvelle appellation) est constituée de commissions d'origines diverses qui ont toutes une visée pratique et éthique. On pourrait la qualifier d'éducation à la vie devant tant d'interdisciplinarité. Les directives ministérielles précisent aussi que l'enseignant doit tirer parti des conduites quotidiennes dans un souci d'éducation, engager à la vie quotidienne coopérative et participative, inviter à pratiquer l'égalité des droits et participer aux campagnes nationales et internationales des organismes humanitaires. La citoyenneté doit s'édifier en

utilisant les savoirs et les techniques modernes (documentation, cédérom, internet...) L'éducation à la citoyenneté s'enseigne désormais de l'école primaire au lycée avec des épreuves au Brevet des Collèges (directives de Ségolène ROYAL, ministre déléguée à l'Enseignement scolaire). Tous les professeurs des classes de seconde doivent participer à ce projet; en première, à raison d'une heure par semaine, l'objectif est de permettre aux lycéens (15-18 ans) d'acquérir les fondements de la citoyenneté et de réfléchir sur les principes de la République et de l'Etat de droit ( à partir notamment des textes juridiques et de situations historiques- le texte du PACS, les discussions parlementaires seront-ils alors étudiés en classe??) Il est demandé aux professeurs des écoles d'enseigner la civilité, les valeurs communes comme la tolérance et la responsabilité. On peut regretter qu'ils n'aient aucun programme précis à appliquer, mais ils sont libres de développer des expériences originales, lit-on dans les directives ministérielles. A bon entendeur... Cependant, beaucoup continueront à ne pas s'y intéresser correctement faute de guide, manuels et progressions incitatives. Les aventuriers risquent d'être isolés, et le "gain" de citoyenneté pour les élèves de CM2 à la veille de l'entrée au collège quasi nul (Pourrions-nous y remédier par quelques propositions?) . En revanche, la circulaire (parue au bulletin officiel de l'EN du 5/02/98 réaffirme que l'heure d'éducation civique affectée aux professeurs d'histoire et de géographie doit être respectée, comme la notation et les appréciations du travail dans cette matière qui doit donc retrouver ses "lettres de noblesse". Institutions, personne humaine, citoyen sont les maîtres mots de cet enseignement. L'élève de 6e devra apprendre que l'exercice de la citoyenneté ne se bornera pas au seul suffrage mais exige également le respect de la loi, le consentement de l'impôt, la défense du pays, et le respect des autres citoyens. S'agira t-il de tous citoyens? De tous les respects? Y compris de la population homosexuelle, et de l'homosexualité? Pourrions-nous inculquer l'homo-respect en réponse aux situations homo-moqueuses ou homophobes? Si en 5e et 4e, le programme évoque l'égalité, la solidarité, la liberté, la sûreté et la justice; les textes évoqueront-ils aussi la population homosexuelle, jeune et âgée? Tenderons-nous au travers des programmes vers une éducation à la citoyenneté percevant plus positivement l'orientation amoureuse pour les personnes de même sexe, vers moins d' " hétérosexisme" ? vers une reconnaissance sociale de la réalité des individus et couples "homos" contre toutes tentations d'exclusions du champ social instruites dès le plus jeune âge. Si ce n'est à l'école où prépare t-on l'évolution des mentalités?

Aglaé défend l'extension des lois Gayssot contre l'incitation à la haine raciale, à la haine homophobe. Une loi "criminalisant" les propos et injures à l'encontre de la population homosexuelle permettrait en outre une assise fondamentale aux éducateurs pour invoquer la loi auprès des enfants. Une loi qui définit ce qui est permis de dire et ce qui est interdit dès l'école primaire. Les jeunes enfants comprennent et acceptent plus facilement les interdits lorsque c'est la loi qui dit. Ce serait un bon impact pour faire taire l'insulte préférée des cours de récréation où l'on apprend l'emploi des injures homophobes avant d'avoir conscience d'être opposé aux homosexuels. Le discours d'éducation civique sur le respect de toutes les différences d'origine sociale et culturelle comme d'orientation sexuelle se verrait ainsi son impact renforcé. De même que la légalisation du couple homosexuel serait un symbole éducatif important rendant "normal" cette orientation amoureuse et un modèle possible pour les jeunes homosexuels de projection dans un vrai avenir sentimental. Enfin, il serait urgent de revenir pour le droit des femmes qui touche par ricochet de près celui des homosexuel,le,s sur la très ancienne proposition de loi anti-sexiste défendue par Yvette Roudy...

### B-des chapitres oubliés en éducation sexuelle plurielle

L'enseignement de l'éducation sexuelle est relativement terrifiant. Entre d'un côté le risque mortel du sida, et de l'autre le risque de grossesse non désiré, point de salut en matière

d'éducation sexuelle. Certes, il faut éduquer à des comportements responsables les jeunes devant l'hécatombe du sida et les très nombreuses contaminations à l'adolescence ainsi que la progression du nombre de grossesses précoces non désirées. Il est inimaginable de ne pas évoquer dans le cadre de l'éducation sexuelle prévue dans les programmes scolaires (deux heures par années au collège) le virus, des modes de transmission et des possibilités de s'en protéger. Il est toutefois impossible que la sexualité se réduise aux seules notions de danger de mort ou de maladie, danger de grossesse indésirée. La sexualité, c'est pourtant l'amour, c'est-à-dire un épanouissement psychique et physique, source de bonheur, de joie et de bien-être.

Pourquoi ne parle t-on pas d'amour à l'école? D'autant que la notion de "bien-être" appartient aux programmes d'éducation à la santé, suggéré par l'O.M.S.... Nous pensons qu'il est réellement impératif qu'en amont un travail sur le rapport au corps soit fait ainsi que sur la sexualité, et en tant qu'enseignant,e,s homosexuel,les , nous précisons les sexualités, c'est-à-dire un discours intégrant la pluralité des sexualités: l'hétérosexualité, l'homosexualité et la bisexualité. Si un syndicat (le snes) écrit:" il est impossible que le message de prévention atteigne son but chez des jeunes qui n'auraient pas construit une image positive d'eux-mêmes" (in l'US); il faut aller plus loin, il faut oser ajouter : il est impossible que le message de prévention soit bien plus qu'entendu mais réellement un réflexe dans toutes les situations sexuelles, où l'emballement du désir peut opérer quelques oublis, si les jeunes et notamment les jeunes bisexuels et homosexuels n'ont pas une image positive de ce qu'ils sont, de leur orientation sexuelle et puisse se projeter dans une vie future reconnue, être responsable de leur santé parce que leur vie à venir en vaut la peine.

Se reconnaître dans son identité et ne plus être imperméable aux messages de prévention du sida. Aucune frilosité ne saurait être admise devant des risques mortels au nom d'un tabou d'un âge dépassé. Par ailleurs, on ne peut envisager l'éducation sexuelle dans une perspective uniquement mécanique où l'on s'en tient à la seule reproduction humaine pour mieux ignorer la diversité de la sexualité, les multiples pratiques sexuelles qui fonde "par nature" la sexualité humaine. Une véritable éducation sexuelle se fonde nécessairement sur les dimensions du désir et du plaisir, les notions d'affectivité.

Nous remarquons certains progrès toutefois frileux: ainsi la circulaire 96-100 du 15 Avril 1996 (boen du 27 avril 1996, ministère "Bayrou") qui propose de "construire une image de soi-même et de la sexualité comme composante essentielle de la vie de chacun et comprendre qu'il puisse y avoir des comportements sexuels variés sans penser de ce fait qu'ils soient encouragés parce qu'on les comprend." nous n'aurions presque rien à redire sinon regretter que cela n'aboutisse à aucune rénovation de cet enseignement. Car l'essentiel semble manquer. Où sont les mots ? De quels comportements parle t-on? La même circulaire propose donc une éducation à la sexualité ayant pour objet principal de "fournir aux élèves les possibilités de connaître et de comprendre ces différentes dimensions de la- et de leur- sexualité, dans le respect des consciences et du droit à l'intimité". Un programme ambitieux est alors proposé avec une longue énumération qui ne débouche sur aucun moyen, ni sur des formations nécessaires,ou d'horaires suffisants (juste deux heures). Les objectifs spécifiques énumérés sont très louables et pourraient à notre avis déboucher sur des pratiques interdisciplinaires mettant à contribution les enseignants d'histoire, de biologie et de lettres. La catastrophe du sida semble obliger à quelques concessions, mais les propositions demeurent crispées quant à présenter l'homosexualité, c'est-à-dire l' affectivité et le plaisir partagés entre personne de même sexe comme aussi normale qu'entre personne de sexe opposé. Les pratiques homosexuelles étant traitée à même niveau que celles hétérosexuelles deviendraient du même coup envisageables et respectables. Il s'agirait ainsi de déstigmatiser tout en informant sans promotion particulière le fait d'aimer un être de même sexe dans des cours dont la perennité

rendrait un jour la question homosexuelle banale... C'est aussi un ouvrage de démystification de la sexualité en général qui est à entreprendre parce que toute discussion sur le sexe est encore tabou dans de nombreuses couches de la population française.

Faudra t-il toujours se crisper devant l'évocation des sexualités alors qu'il ne s'agit que de diverses orientations amoureuses? Tout simplement !!!

Pour bien préciser notre pensée, nous définissons l'éducation sexuelle comme:

---intégrant la sexualité plurielle (homosexualité, hétérosexualité, bisexualité); permettant la construction d'une image positive de soi même dans sa sexualité personnelle. La sexualité étant une composante essentielle de la vie de chacun. Ces enseignements commençant dès la primaire s'enchaîneraient de façon progressive dans le respect des capacités cognitives des élèves.

---intégrant aux côtés de la dimension mécanique, la dimension de plaisir, la dimension affective... Afin d'apprendre à identifier et intégrer les différentes dimensions de la sexualité humaine et mieux analyser la relation à l'autre à partir des connaissances propres à chaque sexe. Les cours devraient être étayés par les actuelles recherches universitaires sur les questions de l'identité sexuée, de genre, comme sur les questions de pratiques et rôles sexuels. Ces cours devraient se développer à un stade de maturation affective et intellectuelle suffisante. Par exemple à partir de 15 ans. Il s'ensuivrait des questionnements d'ordre psychologiques et philosophiques en classe de Terminale.

---intégrant une critique sur les stéréotypes culturels au niveau du genre sexuel, des rôles, et des pratiques sexuelles...

---intégrant enfin une éducation à des attitudes de responsabilité et des comportements préventifs contre les MST, le sida ou les grossesses précoces.

Une éducation concernant le rapport au corps, composante essentielle de l'individu s'impose en amont de l'éducation sexuelle. Elle devrait être envisagée dès l'école maternelle et ainsi démystifier la relation au corps et à l'autre. Elle pourrait s'allier aux programmes d'éducation à la santé préconisés par le CFES (Comité Français d'éducation à la santé) Elle déboucherait ensuite naturellement sur une éducation sexuelle plurielle évolutive et adaptée en école primaire dont il faudra déterminer une pédagogie adéquate pleine de tact. Les jeunes à 9/10 ans peuvent entendre un discours sur les sexualités. Nous savons les enfants curieux de ces questions. La sexualité est souvent un mystère dont le voile opaque peut empêcher de bien "la" saisir" à l'âge venu. Des pédopsychologues comme Jacques Salomé affirme que les enfants peuvent tout entendre, avec de justes explications. Certains ouvrages para-scolaires ne font déjà plus l'impasse sur la question homosexuelle. Outre les discussions qui pourront s'établir en classe dans le cadre d'une pédagogie active, il pourra s'avérer nécessaire que les élèves disposent de personne relais et ressource pour des échanges d'ordre privé, l'enseignant ne peut et ne doit pas tout entendre, ni la communauté des élèves. Une bienveillante neutralité s'impose; le professeur n'est pas le confident. (cf l'effet pygmalion) Cette dimension protégeant l'intimité de l'élève devra être précisée en début de chaque intervention avec une des personnes et lieux ressources susceptibles de répondre à toute demande. Ces personnes seraient les infirmières, les psychologues, les assistants sociaux et les médecins scolaires. Il faut donc développer la présence de ces personnels d'éducation dans les établissements afin que les élèves puissent les trouver à tout moment dans l'établissement pour que l'élève puisse "en" parler ou bien aborde aussi d'autres questions personnelles. Il y a donc nécessité d'embauche et de création de réseaux avec ces personnels. Des budgets devront être alloués.

Des rencontres avec les parents d'élèves devront présenter au préalable les cours et les documents employés (textes, vidéos...) en vue de désamorcer toutes oppositions ou répondre à d'éventuels détracteurs mais aussi accueillir des propositions ou conseils des parents. Les équipes pédagogiques répondront à toutes les interrogations personnelles des familles.

Pour conclure, nous reprendrons les propos d'un journaliste d'une publication suisse "Dialoguai" qui écrit: "Il est du devoir d'une société qui se prétend libérale et humaniste de réformer des moules sociaux sclérosants et de mettre en place des structures donnant la possibilité aux jeunes femmes et aux jeunes hommes D'ETRE CE QU'ILS SONT, homosexuels, bisexuels ou hétérosexuels. De leur offrir une réelle marge de manoeuvre, une panoplie de choix honnêtes qui prennent en considération ce que chacun possède en somme de plus mystérieux et de fondamental: sa sexualité".

### C-Des chapitres oubliés en éducation culturelle

Nous savons que les livres pour enfants n'accordent aucune référence à l'homosexualité, aux modes de vie gay et lesbien ou à l'homoparentalité. Seuls, certains ouvrages parascolaires commencent à aborder le thème avec plus ou moins bonheur. Dans les collèges, on oublie de mentionner dans les cours d'histoire qu'Alexandre le Grand, Léonard de Vinci, ou Michel-Ange entretenaient des "amitiés particulières". De même, en littérature, on passe allègrement sur le fait que Proust, Gide et Wilde sont homosexuels. S'agit-il d'éviter aux jeunes gens de "mauvaises fréquentations"? Pense-t-on que l'on prive des esprits neufs d'un épanouissement en harmonie avec leurs cœurs? Imagine-t-on ce manque d'identification positive dans cette orientation amoureuse devant le manque de référent littéraire, de héros en réel accord avec ses émois les plus secrets? Nous nous étonnons vraiment que l'on puisse enseigner des auteurs comme Rimbaud, expliquer son oeuvre sans donner à comprendre sa relation avec Verlaine, l'oeuvre de Renée Vivien sans parler de sa relation avec Nathalie Barney. Peut-on sérieusement présenter en Philosophie le "Banquet" de Platon sans mentionner le vécu de Socrate? Il est des passages qui évoquent parfois au moins de véritables sentiments homophiles, par exemple chez Balzac, comment sacrifier la compréhension d'une oeuvre au nom d'un tabou dans une institution censée développer le sens critique et l'autonomie, le savoir sur le monde? Dissimuler l'homosexualité dans les savoirs culturels, à une époque de forte médiatisation du sujet, nous semble relever d'une certaine escroquerie intellectuelle vis-à-vis du jeune, même hétérosexuel. Car l'homosexualité fait partie du quotidien de l'existence, et chaque individu peut pour le moins un jour avoir un, une homosexuel, le comme voisin, voisine. Selon Aglaé, l'homosexualité d'un auteur ne saurait être abordée sous un angle nécessairement anecdotique. Mais plutôt, si cet amour différent de l'auteur constitue un facteur explicatif de l'oeuvre. Il pourrait aussi être envisagé d'étudier si l'homosexualité d'un auteur apporte un plus à la qualité littéraire de l'oeuvre, un éventuel complément d'âme et lequel. Ce qui souligne donc la nécessité d'études homosexuelles en université notamment dans les départements littéraires, auxquels les pédagogues pourraient se référer. On pourrait envisager l'étude d'auteurs homosexuels dans une perspective d'évolution des moeurs et des idées. Il sera aussi nécessaire de mettre en parallèle des auteurs contemporains relatant une homosexualité plus positive au regard des personnages homosexuels douteux que certaines oeuvres inscrites au programme peuvent révéler. Ceci afin d'éviter une identification négative pour le jeune homosexuel. Concernant l'histoire, son enseignement en France demeure désespérément événementiel. Rien que des dates, des faits, des mouvements historiques, longs ou courts et fort peu de discours sur les idées, les moeurs, les vies quotidiennes à chacune des grandes époques. De plus, elle est toujours très occidentale, peu de connaissances font appel à l'ethnologie et à l'anthropologie. La rigueur chronologique ne favorise pas les études thématiques et transversales du type "les relations entre les hommes et

les femmes de la préhistoire à nos jours" ou "l'histoire des sentiments amoureux au fil des âges.

Les manuels scolaires et les professeurs d'histoire n'abordent pas la

politique nazie non seulement raciste, raciale mais aussi homophobe; alors que paradoxalement elle manipula les foules avec un culte exacerbé de la virilité, mais aussi un rabaissement de la femme au statut de simple procréatrice. On ne parle pas de l'extermination des homosexuels. Cela permettrait outre l'horreur de l'évènementiel une analyse des ressorts de l'idéologie nazie avec au coeur l'obsession de la pureté de la race comme des comportements sexuels. Ce début de travail sur la notion de pureté pourrait se retrouver contextualisé en cours de philosophie en Terminale. La notion de pureté est le ressort de maintes discriminations... En arts, comment expliquer l'énigme de la Joconde sans aborder l'orientation amoureuse de Vinci et la réalité d'une époque dans une Italie de la Renaissance bienveillante par rapport à l'homosexualité? Comment les académies masculines de la Chapelle Sixtine peuvent-elles s'entendre sans comprendre l'homo-érotisme et la sexualité de Michel-Ange? L'homosexualité est un fait. Depuis l'apparition de l'espèce humaine sur terre, nous pouvons soutenir l'idée que les pratiques sexuelles entre personnes du même sexe existent. Quelle que soit l'époque ou la latitude, il a existé des relations homo ou bisexuelles.

L'homosexualité est un fait universel plus au moins encadré par des structures sociales, des coutumes, des croyances, des préjugés, des modes de vie ... qui évoluèrent au fil des âges. Etudier à l'université son histoire, sa trajectoire, les diverses formes sous laquelle se vécurent les pratiques homosexuelles, serait pour nous autre enseignant,e,s d'une grande richesse. En conclusion, pour nous autres, enseignant,e,s homosexuel,le,s les connaissances occultées dans diverses disciplines (littérature, histoire, culture...) nous paraissent scandaleuses dans le pays berceau des Droits de l'homme et viole les résolutions en matière d'éducation de la Convention Internationale des Droits de l'Enfance. Dans le Dictionnaire Gay, Jean-Luc Hennig, journaliste (et ancien prof de lettres) écrivait: "A l'oppression sauvage a succédé la dissuasion silencieuse. Voyez ce qu'il en est dans les rangs de la Police, de l'Armée, de l'Education Nationale ou pour les membres des Eglises. Voyez tous ces noms connus qui se dissimulent derrière la respectabilité de leur position (parfois derrière l'alibi d'une alliance) Droit à la vie privée, je suis d'accord. Mais pourquoi, aujourd'hui encore, ne peut-on être fier d'être homosexuel? Pourquoi, dans un manuel scolaire comme le Lagarde et Michard, tant de castrations, alors qu'on nous assomme de détails intimes sur Balzac ou Baudelaire? Pourquoi les homosexuels devraient-ils se laisser enfermer dans une culture officielle qui les ignore ou les renie. Pourquoi n'existe-t-il pas de modèles forts de la vie et de l'amour homosexuels? Ne serait-ce qu'une tolérance sociale? Au pire, une compassion, à défaut d'être un délit? Pourquoi ne trouve-t-on aucune Bibliothèque de l'Homosexualité, ou comme à Amsterdam, aucun département universitaire en France sur l'Histoire de l'Homosexualité? Trop de pourquoi, décidément, pour une chose qui paraît si innocente. (...) Comment imaginer Caravage ou Michel-Ange ou Cavafy ou Barthes ou Foucault sans ça? Comment les lire, oser en parler encore sans s'y référer le moins du monde? N'est-ce pas un vice de la pensée que de considérer l'homosexualité comme l'aggiornamento d'une vie, l'appendice du génie ou simplement sa part maudite? Assez de ces camouflages indécentes! Cessons de caleçonner les gens, sous le prétexte ridicule de pudeur. La vérité n'a que faire de la pudeur. Et l'homosexualité n'est pas davantage un vice. C'est une vie. La racine d'une vie". ( in Dico Gay de Lionel Povert, Jacques Grancher éditeur))

Des attitudes éducatives non sexistes ou homophobes en éducation physique et sportive // Du savoir-être (attitudes, gestes, paroles) antidiscriminatoires en classe:

Il nous apparaît aussi important d'amener l'ensemble des enseignants à une réflexion sur des façons d'être, de parler, une expression qui ne soit pas volontairement ou involontairement empreinte de sexisme, ou d'hétérosexisme, voire d'une relative homophobie. Il pourrait d'agir de modules spécifiques de formations, d'interventions de formateurs auprès des enseignants dans les établissements scolaires, et plus simplement d'établir des fiches de conseils ou "mémo" types. Les cours d'EPS demanderaient une approche spécifique propre au contexte de concurrence, de relation aux corps, à l'ambiance machiste, ... que l'on retrouve. Cela vaut pour les filles comme pour les garçons.

#### DES RELAIS A DEVELOPPER DANS et HORS ECOLES:

--dans les bibliothèques scolaires ou CDI, ouvrir un rayonnage de documents gays et lesbiens couvrant l'histoire, la sexualité (document strict), les études sociologiques, des revues d'informations strictes, des oeuvres poétiques et littéraires ou bien concernant de près ou de loin l'homosexualité ou l'homosocialité.

--chez les éditeurs, inciter à l'élaboration de documents, albums, romans pour jeunes, adultes et enfants présentant une vision positive de l'homosexualité et la bisexualité...

--chez les éditeurs scolaires stimuler la collaboration d'enseignant,e,s homosexuel,le,s pour la création de manuels ou de chapitres/paragraphes oubliés...

--développer les "planning jeunes" intéressés à la problématique homosexuelle des jeunes, conformément aux vœux de l'association "Mag-jeunes gays et lesbiennes", et collaborations avec les établissements scolaires pour des actions spécifiques...

--dans les structures sociales et d'accueil des jeunes, développer des "personnes ressources" en matière d'homosexualité afin de répondre aux jeunes gay et lesbiennes en difficultés ou en détresse...

#### DES FORMATIONS A CREER EN IUFM

Dans les formations initiales en IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres), ainsi que dans les formations continues et les stages BAFA qui mettent des animateurs au contact des jeunes, il s'avère indispensable que soit mis en place des actions qui prennent en compte les difficultés des jeunes homosexuels et permettent de mieux appréhender la problématique comme éviter des maladresses. Il faudra développer des stages de formation sur l'enseignement d'une éducation sexuelle plurielle, des modules sur des enseignements culturels abordant le fait homo à partir d'auteur donné, et des stages sur l'enseignement d'une éducation civique contre toute discrimination de type racial comme en relation avec l'orientation sexuelle. A ce sujet, afin de faciliter la tâche des professeurs, qu'ils soient plus à l'aise avec la question homosexuelle, d'éviter les blocages, les difficultés d'"en"parler, les erreurs, de dépasser le "tabou", il sera nécessaire de proposer des interventions de "démystification" de l'homosexualité et de travail personnel dans des situations de dynamique de groupe ou de psychodrame dans lesquelles tous les enseignants puissent interroger leurs valeurs personnelles, professionnelles et leur propre rapport au corps, aux échanges affectifs interindividuels et à la sexualité, aux sexualités plurielles (homosexualité, bisexualité)... Questionner ce qui peut éventuellement être tabou pour soi, sans se culpabiliser ou être condamné est vraisemblablement le meilleur moyen d'être au "clair" pour développer un discours sur les sexualités et l'homosexualité rigoureux et honnête; et aborder sereinement ce qui deviendra une obligation d'enseignement. Ils devront nécessairement être encadrés par des formateurs homosexuels, (ou hétérosexuels "éclairés"), psychologue, professeur de biologie et

d'éducation civique, professeur de lettres). Ces mêmes stages seront bien sûr très indiqués pour aborder en cours de sciences de la vie et de la terre les sexualités, le rapport au corps sans fausse pudeur, en articulant bien ensemble les dimensions affectives, de plaisir-désir, psychologiques et mécaniques de reproduction des sexualités humaines. Des stages pour les professeurs d'éducation physique et sportive devront approfondir la problématique homosexuelle, en dirigeant la réflexion dans une perspective anti-sexiste et anti-machiste. Nous savons que les cours d'EPS peuvent souvent être l'endroit de toutes les compétitions et de l'exacerbation de certains stéréotypes culturels du type "je démontre ma force et virilité" qui sont autant de violence ressentie par les jeunes homosexuels et les filles. Ces ateliers de réflexions, rendus obligatoires, devraient interroger la pratique des enseignants en sport, les responsabilités de ce dernier dans la constitution de genres sexuels (masculin et féminin) de rôles sexuels (actif/passif; tel sport pour les garçons/tel activité pour les filles; etc...) et les moyens de remédier à ce qui devient des cours de différenciation et relégation à des sous-catégorisations de rôles sexuels. Des recherches universitaires et sondages d'opinion chez les élèves, histoires de vie seraient aussi très utiles.

Paris, le 21 Mars 1999

Rédacteurs: Philippe CLAUZARD & Stéphane G.

Tous droits réservés à AGLAE. Reproduction partielle des textes autorisée, avec mention de l'auteur. Reproduction intégrale uniquement avec accord écrit de l'auteur.